

Fiche 4 - ACCUEILS PÉRISCOLAIRES (1 fiche par enfant)

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le :

Dossier saisi le :

ENFANT

NOM :

PRÉNOM :

| CHOIX DES ACCUEILS | Accueil régulier (Cocher les jours souhaités) | | | | Accueil Occasionnel (Cocher les prestations souhaitées) |
|--|--|-------|-------|----------|---|
| | Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi | <u>Inscription au plus tard la veille avant 9h</u> |
| Accueil du Matin | | | | | |
| Pause méridienne (Restaurant Scolaire) | | | | | |
| Activités du CAPS | | | | | |
| Accueil du Soir | | | | | |

ACTIVITÉS DU CAPS (Élémentaire)

Au choix de l'enfant selon le planning des activités proposées par les animateurs Parcours éducatifs

Cycle d'activités périscolaires : Chaque enfant des écoles primaires aura le choix entre 3 parcours éducatifs différents des apprentissages effectués à l'école et de la pratique de loisirs collectifs développée en accueil de loisirs. Ces parcours sont néanmoins complémentaires.

Qu'ils soient à dominante sportive, culturelle ou citoyenne, ces parcours permettent d'aborder des thèmes et de faire découvrir de nouvelles activités sur plusieurs séances. Cette approche privilégie l'expérimentation chez les enfants vers une nouvelle activité.

Le but étant de donner la chance à tous les enfants de découvrir des horizons divers et variés en les rendant acteurs et en les accompagnant dans cette découverte.

Ci-dessous les différents parcours proposés aux enfants tout au long de l'année scolaire :

- Un parcours « Esprit sportif »

L'enfant pourra découvrir son corps en pratiquant du sport, de l'expression corporelle, et différentes formes de relaxations, jeux sportifs collectifs, jeux d'adresse...

Esprit d'équipe, convivialité, respect de l'autre, accessibilité, règles, autant de valeurs et de savoir être que nous devons transmettre aux jeunes générations pour devenir les adultes de demain.

- Un parcours « Arts et culture »

L'art et la culture pour tous... Esprit critique, créativité, attention, écoute, découverte de la musique, du théâtre, chorale, danse du monde, art du monde, art numérique... Autant de valeurs et de savoir être et savoir-faire que nous devons transmettre aux jeunes générations pour devenir les adultes de demain.

- Un parcours « Explorer mon environnement, ma ville, mon territoire, Citoyenneté et vivre ensemble »

Un thème dédié à la prévention routière, à la découverte du jardinage, du recyclage et du patrimoine.

« Bien vivre dans mon quotidien et agir pour l'environnement qui nous entoure, découvrir tout ce que je peux faire avec ce que je jette. La nature près de chez moi : Je découvre ma commune, son patrimoine, un jardin à l'accueil de loisirs... Découverte du monde : Enquêteur des droits de l'enfant, participation à l'action UNIDAY... »

Les plus de la Ville :

- **Aide aux devoirs** : les enfants ont la possibilité d'être accompagnés pour leurs devoirs.

- **Détente** : les enfants ont le libre choix de leur activité.

CRÉNEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES :

| ACCUEILS PÉRISCOLAIRES | ÉCOLES ELEMENTAIRES | ÉCOLE MATERNELLE CENTRE | ÉCOLE MATERNELLE STADE | ÉCOLE MATERNELLE PLAINE |
|--|----------------------------|--------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| Accueil du matin | 07h00 - 08h15 | 07h00 - 08h25 | 07h00 - 08h20 | 07h00 – 08h15 |
| Pause méridienne (Restaurant scolaire) | 11h45 - 13h45 | 11h55 - 13h35 | 11h50 - 13h40 | 11h45 – 13h45 |
| Activités du CAPS | 16h15 -17h15 | 16h05 -17h05 | 16h10 -17h10 | 16h15 – 17h15 |
| Accueil du soir | 17h15 -18h15 | 17h05 -18h15 | 17h10 -18h15 | 17h15 – 18h15 |

- **Je certifie l'exactitude des renseignements de cette fiche et m'engage à signaler par écrit tout changement relatif à l'inscription de mon/mes enfant(s).**

Le service Education et Jeunesse dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les inscriptions aux accueils de loisirs de la ville de Saint-Marcellin. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du service Education et Jeunesse et ne sont pas communiquées. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au service Education et Jeunesse avec copie à info.contact@cil.cnrs.fr.

Signature du responsable légal :

Le